



ÉCOLE-CHERCHEURS SUR LES TRANSACTIONS ET LES MARCHÉS FONCIERS RURAUX EN AFRIQUE

16/02/21

Portée par IPAR et le Pôle Foncier de Montpellier, en collaboration avec l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal, et soutenu par le Comité technique Foncier et développement, cette formation vise à permettre aux chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, et membres d'OSC développer des compétences en matière d'analyse des transactions et des marchés fonciers en milieu rural, et à permettre à des doctorants sénégalais travaillant sur le foncier de mettre en œuvre leurs acquis à travers une enquête de terrain. Elle est ouverte à des participants d'autres régions, pour la partie théorique, qui se déroule en ligne.

OBJECTIFS DU PROJET COLLECTIF

L'école-chercheurs a pour objectif de favoriser le développement de recherches approfondies sur les transactions et les marchés fonciers ruraux, au Sénégal et plus largement en Afrique. Pour cela, son objectif spécifique est de renforcer les capacités - individuelles et collectives - de recherche et de formation sur ce sujet, en mobilisant les acquis de la recherche dans la sous-région, en termes de méthodes et de résultats. Elle s'adresse à la fois à des enseignants chercheurs des principales universités et centres de recherche sénégalais, à des doctorants dont la thèse comprend explicitement une engagés sur le sujet, à des acteurs de la société civile et des professionnels engagés sur ces questions. Elle est ouverte à des chercheurs de la sous-région.

Elle est organisée en trois activités :

- *Un temps de formation, en ligne, à la fois théorique et méthodologique, sur les transactions et les marchés fonciers ruraux en Afrique de l'ouest. Ce module est ouvert à tous, sur inscription. Durant les échanges, la parole sera donnée en priorité aux acteurs identifiés ci-dessus, mais l'ensemble des participants pourra s'exprimer via le fil de discussion écrit.*
- *Un temps de formation pratique à l'enquête de terrain, dans la région de Saint-Louis (Sénégal), destiné aux enseignants intéressés et aux doctorants sénégalais ayant suivi la formation en ligne (une dizaine de personnes).*
- *Un temps d'approfondissement de la mise en pratique. Des bourses de recherche de 2 mois pour les doctorants participants pour leur permettre de réaliser une étude spécifique sur la question des transactions foncières marchandes sur leur site d'étude.*

ACTIVITE 1. FORMATION THEORIQUE ET ECHANGES D'EXPERIENCES

Lieu : en virtuel, avec salles à l'IPAR et à l'Université Gaston Berger à Saint-Louis

Lead : Pôle Foncier

Durée : 4 jours

Participants : 20 à 40 personnes en virtuel. Possibilité de regroupement des participants sénégalais à Dakar (IPAR) et Saint-Louis (UGB)

Cette activité est le cœur de la proposition. La session de formation et d'échanges sur les transactions et les marchés fonciers ruraux mobilisera entre 20 et 40 participants, de disciplines différentes, désireuses de renforcer leurs compétences théoriques et méthodologiques sur la question, et une équipe nationale et internationale d'animateurs/formateurs (Sénégal, pays de la sous-région, France – Pôle foncier).

Elle se déroulera en virtuel, ce qui permettra une participation élargie. Mais la priorité pour les questions sera donnée au « public cible » spécialisé (enseignants, doctorants travaillant sur le sujet, professionnels fortement engagés).

Une bibliographie et un dossier pédagogique seront fournis à chaque participant.

La formation aura lieu en trois sessions d'une journée et demie.

Programme provisoire

Session 1		
	Matin	Après-midi
J1 Jeudi 10/3	9 h– 12 h (GMT) Ouverture Comprendre la dynamique des marchés fonciers : enjeux scientifiques et politiques Présentation du programme Qu'est-ce qu'un marché foncier ? Transactions marchandes, arrangements institutionnels, marché <i>10 h 15 – 10 h 35 Pause</i> Suite et questions des participants	14 h - 16 h 30 (GMT) Décrire et comprendre les transactions foncières marchandes : logiques d'acteurs et arrangements institutionnels <i>15 h 15- 15 h - 30 Pause</i> Questions des participants
J2 Vendredi 11/3	9 h– 12 h Transactions foncières marchandes au Sénégal, qu'en sait-on ? Cadre légal Place du marché dans accès à la terre dans les études quantitatives <i>10 h 20 – 10 h 40 Pause</i> Les arrangements fonciers Pratiques de formalisation Les questions qui se posent	

Session 2 (provisoire)		
	Matin	Après-midi
J3 Jeudi 31 mars	9 h– 12 h Les marchés fonciers ruraux en Afrique de l'Ouest : expérience et leçons apprises des autres pays: <ul style="list-style-type: none"> • Côte d'Ivoire • Bénin • Burkina Faso • Mali • Guinée 	13h30 -16 h 00 Les marchés fonciers face aux politiques publiques : équité et efficacité économique, sécurité, enjeux de régulation
J4 Vendredi 1 avril	9 h– 12 h Sécurité, insécurité, stratégies de formalisation des transactions Les dispositifs semi-formels et les pratiques administratives	

Session 3 (provisoire)		
	Matin	Après-midi
J5 Jeudi 12 mai	9 h 12 h Questions méthodologiques, en qualitatif et en quantitatif	13h30 -16 h 00 Questions méthodologiques, en qualitatif et en quantitatif (2)
J6 Vendredi 13 mai	9 h – 12 h Questions méthodologiques, en qualitatif et en quantitatif (3) Consignes pour la préparation de l'enquête pour les participants à l'enquête terrain Evaluation et clôture	

ACTIVITÉ 2 : FORMATION PRATIQUE : ENQUETE COLLECTIVE

Lieu : Université Gaston Berger à Saint-Louis et enquêtes de terrain dans une commune de la région des Niayes

Lead : IPAR/UGB en collaboration avec le Pôle Foncier

Durée : 4 ou 5 jours, en juin ou septembre

Participants : enseignants, doctorants, quelques acteurs du foncier

Cette activité est réservée à 10 personnes du Sénégal, enseignants, doctorants et professionnels, ayant suivi intégralement la session de formation en ligne, et pouvant valoriser la formation terrain. Elle sera l'occasion de travailler concrètement sur les questions de méthodologie, et de mettre en pratique au cours d'une courte enquête collective sur 3 jours, permettant de travailler, sur le terrain, les différentes dimensions abordées en salle. Cette enquête se déroulera dans une commune des Niayes, et aura été préparée par des prises de rendez-vous assurés par le Pr Sambou Ndiaye.

Les participants se répartiront et travailleront successivement sur le quali et le quanti.

Session Pratique (provisoire)		
	Matin	Après-midi
J1	Retour sur les principes méthodologiques	Discussion sur les outils préparés par les doctorants
J2	Enquête	Enquête + débrief
J3	Enquête	Enquête + débrief
J4	Enquête	Bilan
J5	Discussion des projets de recherche post formation	Discussion des projets de recherche post formation Clôture

ACTIVITÉ 3 : ETUDES D'APPROFONDISSEMENT

Lieu : terrains de recherche des doctorants

Lead : Pôle Foncier / IPAR en collaboration avec l'université

Durée : 3 mois

Participants : 5 doctorants

Les doctorants dont la thèse comporte un volet explicite sur les transactions foncières et qui ont participé aux activités 1 et 2 recevront une bourse de 2 mois, afin de réaliser une étude d'approfondissement sur leur terrain de thèse. Ils bénéficieront pour cette étude d'un encadrement de la part des encadrants de la formation. Un suivi sur le terrain sera possible pour certains d'entre eux.

Cette bourse leur permettra de réaliser une enquête ciblée sur la question des transactions et des marchés fonciers, sur leur terrain de thèse, sur une problématique s'inscrivant dans leur thèse, et ainsi de mettre en pratique les acquis de la formation.

Ces enquêtes déboucheront sur des rapports de recherche, qui contribueront à alimenter le débat sur la réalité et les dynamiques des marchés fonciers ruraux au Sénégal.

Le thème précis de ces études dépend des sujets de thèse des doctorants, et ne peut donc être prédéfini à ce stade. Il sera stabilisé au cours de l'activité 2.

ACTIVITÉ 4: ANIMATION D'UN DEBAT PUBLIC SUR LA QUESTION DES MARCHES FONCIERS RURAUX AU SENEGAL

Lieu : Dakar

Lead : IPAR

Durée : 1 mois

Participants : nombreux acteurs des politiques foncières, réunis dans les instances de débats

Sur la base des résultats des activités 1, 2 et 3, une note de synthèse sera produite, sur la question des marchés fonciers ruraux au Sénégal et l'enjeu de mieux les connaître pour mieux les réguler. Une session de débat sur la question des marchés fonciers ruraux au Sénégal sera organisée au sein d'une plate-forme de débat sur les politiques foncières, par exemple la plate-forme des Directives volontaires, qui rassemble acteurs étatiques, privés et associatives.